

Echos d'accueil (*)

Par Abdellatif Chaouite

Dans les permanences associatives d'accueil (1), la parole des hôtes manifeste et atteste. Elle se fait témoin d'une expérience destinale ouverte par l'événement immigration. Une expérience subjective prise - plus souvent déprise, défaite - dans l'imprévu de cet événement. Bien souvent dans ces permanences, une fois déposé le paquet de papiers (lettres administratives, dossiers, papiers à traduire...) qui porte dans ses plis et dans ses signes indéchiffrables par eux le motif premier de la visite, la langue se délie et dit l'indicible de ces papiers, l'indicible des procédures, ce résiduel non compté et non comptable dans le "traitement" administratif. Echos, vibrations d'une existence qui déplacent le motif vers l'essentiel, vers l'essence même de ce qu'est une personne telle qu'elle se vit, telle qu'elle se dit. Telle que cet essentiel fonde sa vérité, foncièrement irréductible à l'image de l'objet social et économique « immigré ».

Ce sont certains de ces échos, ici ceux qui se rapportent aux articulations et désarticulations entre les générations dans le cadre de l'immigration que nous souhaiterions donner à entendre, dans ce qui les constituent comme cheminements exposés à la radicalité des mutations déracinantes. Cette radicalité atteint les sujets là où ils ne s'y attendent pas, les atteint non comme le risque plausible, escompté dans l'entreprise de l'immigration mais comme le non prévu, le non pensé, et le non pensable de cette entreprise.

Le don et la dépossession

La soixantaine mais l'œil vif, Boualem entre dans le bureau, un sac en plastique à la main. "Salamou Alaïkoum" prononce-t-il d'une voix enrouée. Invité à s'asseoir, il se lance derechef, en alternant le français et l'arabe, dans l'évocation pêle-mêle de différents chapitres de son histoire de vie. Face à une écoute disponible, sa voix s'est comme oubliée, faisant place, à l'intérieur d'elle-même, à ses propres fantômes. Les "services rendus à la France", les différents combats dans ses rangs lors de la Deuxième Guerre mondiale, les emplois occupés par la suite depuis qu'il vit en France et enfin le litige actuel avec les services techniques de sa commune qui l'« empêchent » de continuer les travaux dans la maison qu'il a acquise voici deux ans et qui est destinée à accueillir ses enfants. L'identité de Boualem ne pouvait se résumer à quelques coordonnées mais nécessitait ce tour d'horizon qui laissait deviner dans son tissage le sujet historique qui se rendait présent.

A l'invitation d'exposer précisément le motif de sa visite, Boualem déposa alors sur le bureau son sac en plastique, mais au lieu d'en extraire les différents papiers qui s'y entassaient, il en retira d'abord une photo qu'il exhiba avec un air de fierté. La photo le représentait aux côtés d'une jeune femme, tous deux en costumes de mariés. "Regardez, dit-il, c'était mon épouse, voyez comme elle est belle. Elle avait 26 ans quand nous nous sommes mariés, il y a cinq ans, en Algérie. Je l'ai faite venir ici. Elle était intelligente, elle savait lire et écrire et s'occupait de mes papiers à la maison". Fierté et ton de la voix qui siéraient plus à un père parlant de sa fille qu'à un époux, vibration d'un impensable dont ne surgira plus loin que l'impossibilité de continuer cette union de la part de la jeune épouse après cinq années de vie commune et la naissance de deux enfants, pour aller vivre "à l'autre bout de la France", avec un "gaouri" (un Français) - comme pour multiplier les distances avec ce qu'il pouvait représenter pour elle. La voix s'étrangle à l'évocation de cette rupture, se fait voix-présence moins d'un "travailleur immigré" que d'un époux et d'un père blessé dans son double statut d'époux et de père. "Deux ans que je n'ai pas vu mes enfants" dit-il après un bref silence où il ne put réprimer des larmes et des soubresauts émotionnels. Le temps que Boualem recouvre ses moyens et un sentiment de révolte prit la place de l'effondrement. Il explique alors, avec véhémence comme pour se convaincre lui-même, que le départ de son épouse était une conspiration des travailleurs sociaux : "ils ont monté la tête de ma femme". Celle-ci fréquentait trop à son goût les centres sociaux, suivait des formations dont elle n'avait pas besoin puisque lui gagnait suffisamment d'argent et le dépensait largement pour elle et ses enfants.

Propos crus, presque caricaturaux s'ils ne signifiaient, au-delà de ce qu'ils disaient, la dépossession. L'argent prend ici la valeur d'un statut (gagné) et d'un don, le don de la vie, la paternité, valeur concurrencée, de manière impensable dans son système de pensée, par la recherche de l'autonomie de sa jeune épouse. Et la faute ne peut qu'en incomber à l'autre qui vient occuper la tête de l'épouse, la rendre elle-même autre, la faire échapper à l'emprise jouissive de l'époux-père tout puissant par son don. Radicalité d'une dépossession qui fait choir le roi, le dénude de ses attributs d'époux-père. L'habit, le symbole qui fait le père est rabattu violemment sur le réel qui n'expose plus que le corps effondré d'un bonhomme qui pleure ses pertes. Sa femme, ses enfants *paternisés* par un "gaouri", par cette étrangeté dans laquelle il est venu se jeter comme dans la gueule du loup. Epreuve imprévue qui va alors ouvrir sous les pieds de Boualem une pente glissante : chômage, accumulation de dettes, jugement d'expulsion locative. Dérive du travailleur devenu inutile, du résident devenu personne à risque, du père perdant ses repères, de l'immigré devenu revendicateur, demandeur de réparations.

Les services sociaux demandent alors sa mise sous curatelle. "La curatelle, dit-il, c'est comme les poux que les soldats colons mettaient dans le dos des prisonniers algériens dont les mains étaient attachées à une chaise. Je suis dans la même situation". Télescopage et rattrapage par un destin aveugle. « Prisonnier » de l'Histoire, une Histoire passée mais non dépassée qui prend en otage l'hôte et son hôte dans une scène guerrière, une Histoire qui semble se répéter en continuant à mettre des « poux dans le dos » de l'un et de l'autre. Comment décoloniser les imaginaires ? Comment libérer les mémoires et les histoires singulières de cette Histoire ? C'est au fond la question que nous posait également Boualem. Colonisation et immigration se télescopaient ici dans un même effet : la dépossession du sujet de l'emprise sur son destin.

Restait un espoir, une sorte de bouée de sauvetage, objet de lutte qui maintient en survie et enjeu symbolique de tout le reste : reconstruire la maison en ruine. Reconstruire un chez soi, ce qui est également une manière de (se) reconstruire un soi. Une tentative potentielle de posséder à nouveau, à travers quelque chose à soi, son propre soi. Tentative litigieuse : les « agents techniques » de la commune ne semblent pas entendre ce que raconte Boualem, ni ce personnage tout-puissant, le curateur, chargé par sa fonction d'assister les « mineurs » et les « incapables » dans l'administration de leur bien. "J'avais demandé des subventions et des prêts au titre de l'aide à l'accès au logement pour finir ma maison, ce qui m'a été accordé. Mais mon curateur a tout bloqué sans mon consentement. Mais je ferai tout pour construire cette maison, c'est chez moi. Je voudrais y recevoir un jour mes enfants."

La saisie et la quête

Aux pères en dérive, dépossédés des insignes de leur paternité, succèdent parfois, dans les permanences d'accueil, des enfants en quête, à l'affût des repères, d'histoires à reconstituer car trop brutalement rompues dans le silence des actes.

Le motif explicite de la visite de Sakina, 25 ans, française d'origine maghrébine, fut de se renseigner sur les démarches pour faire bénéficier sa mère d'un titre de séjour après sa sortie de l'hôpital. De fil en aiguille cependant, elle éprouva le besoin d'aller au-delà, de re-situer sa quête présente dans le récit de son histoire. "Mes deux sœurs, mon frère et moi-même sommes nés ici, en France. Mon père était ouvrier. Il était venu en France avec ma mère, au début des années 60..." Revisités, ces événements fondateurs ouvrent la voie à l'évocation de l'histoire interne : "Le rêve de mon père était de garnir notre logement des plus beaux meubles, de nous offrir les conditions d'un confort matériel. Il lui fallait pour cela faire bien des économies sur son maigre salaire et des sacrifices sur la nourriture et les vêtements... Cependant, mon père arrivait peu à peu à acquérir pour nous les objets convoités : télévision, four, machine à laver, de beaux fauteuils... c'était cela la réussite pour mon père." Image reconstituée d'un père qui a su, malgré les difficultés, réaliser son « rêve », « réussir » son expérience d'immigré et son expérience de paternité, l'une conditionnant l'autre. Réalités des petites vies quotidiennes faites de grands sacrifices et de rêves modestes. "Puis vint le jour où ce fut un cauchemar pour toute la famille. J'avais 12 ans. Un huissier de justice accompagné de deux policiers se présente à la maison. Ils saisissent la plupart de nos meubles. Je vis partir ma bicyclette rouge et je regardais mon père assister impuissant à l'écroulement du château de ses rêves."

Cauchemar de l'enfant : être témoin de l'impuissance de son père. Le « château » avec ses beaux atours s'écroule dans le silence. Pourquoi cette saisie ? Question qui restera sans réponse pour les enfants, aucune parole ne viendra articuler cet effondrement. Un pouvoir (Le pouvoir : un huissier, deux policiers) plus puissant a enlevé au père les signes, les atours de sa réussite, c'est-à-dire de sa puissance aux yeux de ses enfants, l'exposant ainsi, dans ce dessaisissement, à leur regard et à la honte, terrorisante sur le coup, accompagnant l'exposition à ce regard.

"Quelques jours plus tard, il réagit avec violence en ordonnant à ma mère de ranger le peu d'affaires qui nous restait et de nous préparer à un retour définitif en Algérie". La réaction dans l'après-coup est la « violence » (défense de l'impuissant qui retourne la violence subie contre soi et plus faible que soi) et le « retour » (le lieu d'immigration qui ne peut accueillir et contenir un rêve, pire que l'invalidé, vide du même coup l'expérience migratoire de son sens). Juste ou injuste, l'effet du coup de la loi fut d'imposer au père la représentation de sa propre disparition, en écroulant son château. Tenter donc d'exister à nouveau ailleurs (là sans doute où la fonction de père est signifiée autrement, non réduite à son unique avoir). Mais quel est cet ailleurs pour les enfants ? "Un ailleurs presque inconnu. J'y suis restée jusqu'à ma majorité puis je suis retournée en France suivie de mes deux sœurs". Retour contre retour, émigration contre émigration, télescopages de destins générationnels imprévus.

Sakina se tut un moment puis revint sur le drame de son enfance: "Vous savez, j'ignore à ce jour pourquoi en réalité mon père fut saisi. Depuis notre départ en Algérie, il ne voulut plus reparler de cette histoire. J'ai cru comprendre qu'il fut accusé de recel et qu'il avait comparu devant le tribunal. Quand je suis revenue en France, j'ai pris contact avec son ancien avocat afin de mieux comprendre ce qui s'était passé. L'avocat me renvoya "gentiment" de son cabinet en me disant que cette affaire était trop ancienne et qu'elle était archivée". Circulez beurette, il n'y a rien à savoir ! C'est pourtant bien ce non savoir, ce silence sur le coup et après-coup qui nourrit les effets de ce genre de cauchemars, sorte de fatalité énigmatique qui bouleverse le cours des vies sur des générations. Sakina poursuit cependant sa quête. Quête de sens, quête de réhabilitation d'un père déchu de son rêve d'immigré, quête d'elle-même en somme, de son propre dessaisissement du rapport de son père à son émigration-immigration.

L'honneur et la loi

Entre la loi du juge et la loi du père, quelle résonance ? Et quelle résonance quand l'un et l'autre sont séparés par la frontière de l'émigration ? Les deux doivent, en principe, aider le sujet à se re-situer dans sa propre vérité (de droit et de filiation), en le faisant accéder à la loi sociale. Mais laquelle ? Question qui hante également, de bout en bout, l'espace de l'accueil, question *de* l'accueil, de sa temporalité, à déployer avec la plus grande prudence. Echo asymptotique.

En arrivant, Abdelkader exprime fondamentalement un sentiment d'offense. Il vient d'apprendre que sa fille, mariée au Maroc à un cousin, avec son assentiment à lui, vient d'être divorcée. "Vous vous rendez compte, le Cadi (juge) a prononcé le divorce en son absence. Elle n'était même pas informée de la date d'audience. Par Dieu, c'est injuste. En plus, le magistrat n'a même pas pris la peine de lui reconnaître ses droits de femme divorcée". Abdelkader le Père : il n'est tout entier que ce père qui prend l'accueillant à témoin, sans autre interrogation.

Abdelkader vit en France avec sa femme depuis longtemps. Leurs enfants sont restés au Maroc. Ils sont aujourd'hui majeurs et mariés. De la cause du divorce de sa fille, on ne saura rien - était-ce important à ses yeux ? Par contre, trois mots posent ce qu'Abdelkader vivait: l'« indignité » du gendre, la « corruption » du Cadi, et surtout son « offense » à lui, le père. Une formule courante au Maghreb révèle ce que peut être la teneur de cette offense : la fille est le « visage » de son père. Entendons le point focal de tout un système de valeurs qui porte le nom de *A'rad* (honneur). Système de droit et système d'honneur ne font pas toujours bon ménage. Une fille divorcée (devant le juge) est une fille déshonorée (devant le regard social, « juge » du système d'honneur) et la pire offense qui puisse arriver à son père. Abdelkader peste donc contre le juge et le « juge » corrompu. Le juge et le gendre ont « sali son visage », l'ont « défiguré ». Quelles places occupent là-dedans les jeunes divorcés ? Quel a été le motif de leur divorce et quel libre-arbitre ont-ils exercé ? Questions sans pertinence ! Abdelkader est persuadé qu'« ils » ont profité de son absence pour salir sa dignité et son honneur à lui.

Il veut connaître les voies et les délais de recours possibles, et décide de demander un congé exceptionnel à son employeur pour se rendre au pays et tenter de réparer cette offense. L'honneur fait courir !

Passages hospitaliers

De l'autre côté du miroir, les accueillants médiateurs continuent à recevoir des visiteurs immigrés, mais ils accueillent dans le même temps les *visiteurs* de ces visiteurs si l'on peut dire : les immigrés pères, les immigrés époux, les immigrés citoyens... Ils écoutent les discours référant chaque sujet aux lois de sa langue, de sa mémoire, de son lieu. Lois mises à l'épreuve de l'étrangeté comme de l'« intégration » de cette étrangeté. De "l'inquiétante étrangeté" ? Celle de rencontrer son double comme une ombre inversée qui bouleverse toutes les frontières, tous les repères : dedans/dehors, passé/présent, conscient/inconscient, identité/différence... Ce bouleversement des limites pervertit la logique des ancrages monolithiques rassurants dans l'imaginaire psychoculturel (quand l'habitus, le savoir-être Père par exemple est indexé par le double comme étrange, inadéquat, dissonant...). Epreuve du seuil : réinventer son monde ! Redéfinir les liens, les places, les règles non seulement avec l'autre, l'étranger mais avec ses propres fantômes, avec ces étrangers intimes qui nous hantent. Et si c'était cette possibilité même de l'invention et de la réinvention que les hôtes accueillis nous révèlent ? Sujets à la fois pris, captifs même parfois de la mémoire qui les a sculptée mais dépris également, déstabilisés par l'expérience qu'ils vivent. La tâche des accueillants médiateurs est d'accompagner dans ce mi-chemin de l'emprise/déprise, vers une potentielle réinvention.

Toute organisation sociale, tout imaginaire psychosocial, toute « culture » (mot à réinventer décidément) ne sont que des équilibres métastables, des tourbillons à la fois proches d'une forme stable et constamment changeants. Dans cette métastabilité même se niche les forces de l'invention et de la réinvention, de la singularisation des sujets et des groupes, de leur devenir constamment *en* devenir. Les permanences d'accueil quand elles sont conçues comme sas, comme mi-lieu de rencontre, d'objectivation et de frottement des tourbillons familiers-étranges donnent lieu (de contenance potentielle) à ces processus de singularisation, rarement pris en compte ailleurs. Les accueillants y exercent un rôle de passeurs : de facilitateurs des voies (et des voix) de passages, de traductibilité, d'interprétation entre les langues, les mémoires, les cités et leurs lois.

(*) Article de l'ouvrage du même auteur : "L'interculturel comme art de vivre", Harmattan, 2007.

(1). Il s'agit en l'occurrence du service de permanences d'accueil de l'association ADATE à Grenoble.